

POINT DE MUTUALISATION D'IMMEUBLE FIBRE OPTIQUE (PMI)



Le Point de Mutualisation d'Immeuble (PMI) est une solution de raccordement des abonnés aux opérateurs en fibre optique dans le bâtiment résidentiel collectif.

Caractéristiques principales

CAHORS propose des solutions complètes pour la distribution FTTH dans les installations résidentielles.

Le PMI (Point de Mutualisation d'Immeuble) est un module permettant l'épissurage, le couplage et le brassage des liaisons abonnés au niveau de l'entrée du bâtiment. Les modules peuvent être empilés pour permettre la mutualisation entre opérateurs d'immeubles et opérateurs commerciaux. Il permet le raccordement entre le câble venant de l'extérieur et le câble de la colonne montante.

Le PMI est utilisé dans les zones très denses avec un déploiement de 4 FO par logements.

[TELECHARGER LE CONFIGURATEUR FTTH VIZIUM](#)



[En savoir plus sur le logiciel - Consulter les C.G.U.](#)

Avantages

- Conforme au guide Objectif Fibre
- Raccordements optimisés
- Raccordement liens semi-connectorisés ou 100% connectorisés
- PMI de loyage des fibres en attente

Usages

- Résidentiel collectif

